

GLASDAN 24 AP ELAST.

L'GLASDAN 24 AP ELAST. est une membrane bitumineuse non-autoprotégée. Elle est composée d'une armature en voile de verre de 60 g/m², recouverte sur les deux faces d'un mastic en bitume élastomère SBS et d'une finition plastique en sous face et sablée en surface.



DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES TECHNIQUES	VALEUR	UNITÉ	NORME
Comportement face à un feu externe	Broof (t1)	-	UNE-EN 1187, UNE-EN 13501-5
Réaction au feu	E	-	UNE-EN 11925-2, UNE-EN 13501-1
Étanchéité à l'eau	Pasa	-	UNE-EN 1928
Contrainte de rupture en traction (sens longitudinal)	350 ± 100	N/5cm	UNE-EN 12311-1
Contrainte de rupture en traction (sens transversal)	250 ± 100	N/5cm	UNE-EN 12311-1
Allongement de rupture (sens longitudinal)	PND	%	UNE-EN 12311-1
Allongement de rupture (sens transversal)	PND	%	UNE-EN 12311-1
Résistance à la pénétration des racines	No Pasa	-	UNE-EN 13948
Résistance au poinçonnement statique	PND	kg	UNE-EN 12730
Résistance au choc	PND	mm	UNE-EN 12691
Résistance à la déchirure au clou (sens longitudinal)	PND	N	UNE-EN 12310-1
Résistance à la déchirure au clou (sens transversal)	PND	N	UNE-EN 12310-1
Résistance au pelage des joints	PND	-	UNE-EN 12316-1
Résistance au cisaillement des joints	PND	-	UNE-EN 12317-1
Souplesse à basse température	< -15	°C	UNE-EN 1109
Facteur de résistance à l'humidité	20.000	-	UNE-EN 1931
Substances dangereuses	PND	-	-
Durabilité flexibilité	-5 ± 5	°C	UNE-EN 1109
Durabilité résistance au fluage à température élevée	100 ± 10	°C	UNE-EN 1110

Pasa = Positif ou correct No pasa = Négatif PND = Prestation non déclarée - = Non exigible

DONNÉES TECHNIQUES ADDITIONNELLES

DONNÉES TECHNIQUES ADDITIONNELLES	VALEUR	UNITÉ	NORME
Masse nominale	2.4	kg/m ²	-
Masse minimale	2.28	kg/m ²	-
Épaisseur nominale	2.0	mm	-
Résistance au fluage à température élevée	> 100	°C	UNE-EN 1110
Stabilité dimensionnelle aux températures élevées (sens longitudinal)	PND	%	UNE-EN 1107-1
Stabilité dimensionnelle aux températures élevées (sens transversal)	PND	%	UNE-EN 1107-1
Adhérence des granulats	PND	%	UNE-EN 12039

Tolérance d'épaisseur de membranes = -0,3 mm d'épaisseur (sauf feuilles 2 et 2,4 mm d'épaisseur de tolérance = -0,2 mm).
La tolérance de la masse des membranes est de -5% (mini) et +10% (maxi) de la valeur nominale.

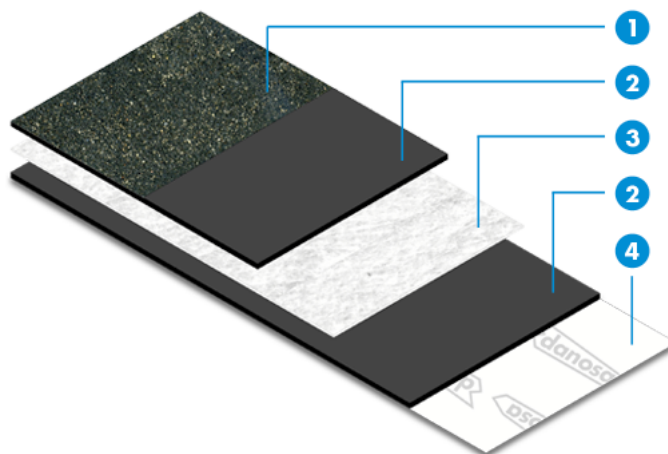
NORME ET CERTIFICATION



Norme UNE-EN 13707.
Marquage CE.

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION	VALEUR	UNITÉ
Longueur	15	m
Largeur	1	m
Surface du rouleau	15	m ²
Rouleaux par palette	25	rouleaux
Code du Produit	141012	-



1. sable
2. bitume modifié avec des élastomères (SBS)
3. armature en voile de verre
4. film de polyéthylène

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Une attention particulière sera apportée à l'entretien de la toiture. Il est nécessaire de respecter au moins les instructions de l'annexe A de la norme NF P 84-204-1-1 DTU 43.1.

Dans le cas de toitures autoprotégées, les opérations d'entretien suivantes seront réalisées :

- l'examen général des ouvrages d'étanchéité visibles ;
- l'inspection de tous les ouvrages complémentaires visibles sur la toiture, notamment souches, édicules, lanterneaux, acrotères, ventilations, zinguerie, bandeaux, etc...
- la vérification des relevés d'étanchéité ;
- la vérification et le nettoyage des entrées d'eaux pluviales et trop pleins ;
- l'enlèvement des mousses, des herbes et de la végétation ;
- l'enlèvement des boues et limons sur revêtements autoprotégés apparents ;
- l'enlèvement des débris et menus objets.
- La remise en ordre éventuelle des protections meubles.

Ces opérations seront réalisées au moins 2 fois par an, de préférence au début du printemps et en automne, voire plus souvent dans le cas de toitures à pente nulle ou les noues à pente nulle. Des opérations d'entretien complémentaires peuvent être nécessaires en fonction du type de toiture, de sa localisation, de la proximité d'arbres ou de zones polluées...

Plus d'informations sur le document Recommandations de maintenance et de réparation de toitures plates étanches avec feuilles de bitume modifié

MANUTENTION, STOCKAGE ET CONSERVATION

- Ce produit n'est pas toxique et inflammable.
- Il doit être stocké dans un lieu sec et protégé de la pluie, du soleil, de la chaleur et des basses températures.
- Il doit être stocké dans une position verticale.
- Une palette ne doit pas être empilée sur une autre palette.
- Le matériel doit être utilisé par ordre d'arrivée sur le chantier.
- Des travaux d'étanchéité ne doivent pas être réalisés quand les conditions climatiques pourront sembler préjudiciables, en particulier quand il neige ou gèle sur le toit, quand il pleuvra ou le toit est mouillée ou quand il y a des vents forts.
- Dans tous les cas, on devra tenir compte des normes de Sécurité et d'hygiène au travail ainsi que les normes de bonne pratique de la construction.
- Pour stocker en hauteur, les rayons doivent avoir trois traverses, ou des renforts au-dessous des patins de la palette en bois.
- Avant de manipuler la palette il faut vérifier l'état du rétractile, et le renforcer si cela est nécessaire.
- Pour sa manipulation avec une grue utiliser un réseau protecteur comme montré sur l'étiquette des palettes.
- DANOSA recommande de consulter la fiche de sécurité de ce produit qui est disponible d'une manière permanente sur www.danosa.com, ou bien solliciter par écrit notre Département Technique.

AVERTISSEMENT

L'information mentionnée sur ce document concernant le mode d'emploi ainsi que l'utilisation des produits et des systèmes danosa, est basée sur la connaissance acquise par danosa jusqu'à aujourd'hui et à la condition que les produits soient stockés et utilisés de façon correcte.

Le fonctionnement adéquat des produits dépendra de la qualité de l'application, des facteurs météorologiques et d'autres facteurs n'étant pas à la portée de Danosa. Ainsi, la garantie offerte se limite à la qualité intrinsèque du produit livré. Danosa se réserve le droit de modifier, sans préavis, les données de ce document.

Les données qui apparaissent sur la fiche technique sont le résultat des tests d'autocontrôle effectués dans notre laboratoire. Octobre 2011.

Site Internet : www.danosa.com E-mail : france@danosa.com Téléphone : 01 41 94 18 90